



LA CSRD EST-ELLE UNE CHANCE POUR LES PME ET LES ETI ?



Lancement du projet
H2ignite par Interreg
North Sea Programme

4

Décarboner l'industrie :
retour sur l'événement
FIRE et les innovations
en chaleur industrielle

7

L'hydrogène naturel
se donne à voir !

8

FAÎTES DES ENFANTS...

«Embarquer la population dans un nouveau modèle de développement économique et social», telle était l'une des ambitions du Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Patrice Vergriete, en ouvrant la 25ème édition des assises européennes de la transition énergétique.

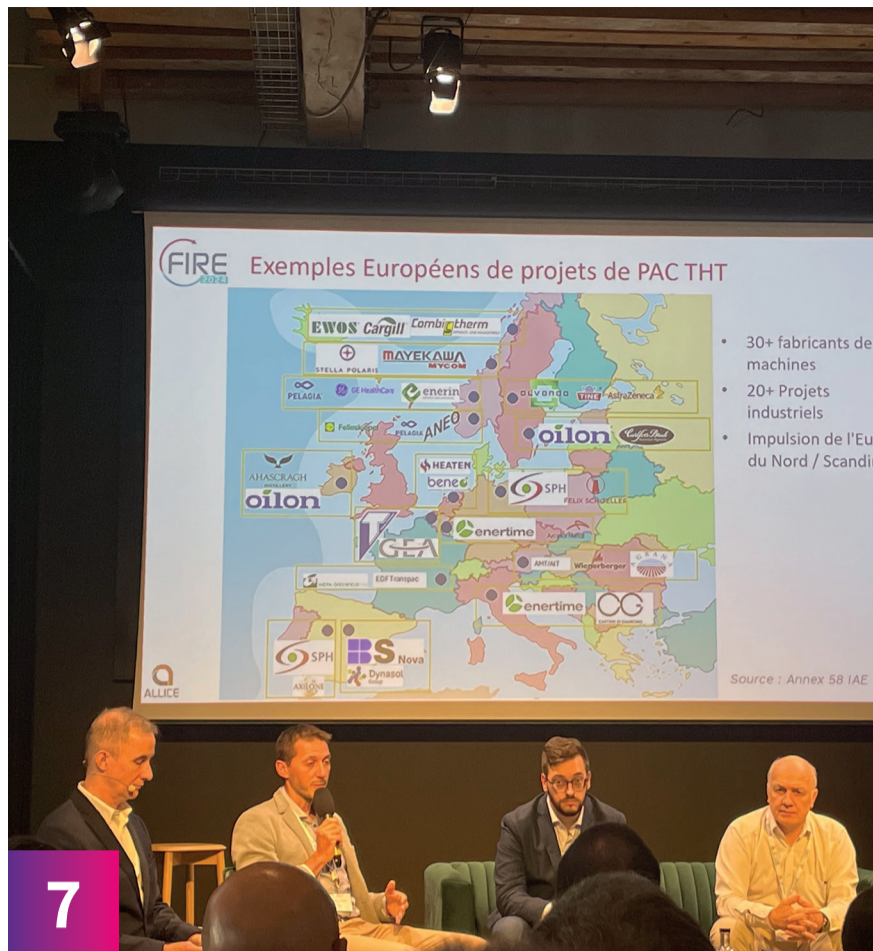
La soirée de gala, l'énergie en fête, traduisait bien la volonté d'une collectivité qui invitait tous les territoires, comme elle le fait elle-même depuis plusieurs années maintenant, à prendre son destin en main. À un moment où la France piaffait encore devant l'absence de gouvernement, il était bon d'entendre et de voir que les collectivités locales sont les acteurs de l'agir.

François Gemenne, politologue, co-auteur du 6ème rapport du GIEC, remarquait que ce sont les pays industrialisés qui expriment le plus une forme de pessimisme sur l'avenir, notamment en raison de la difficulté d'incarner une conjugaison entre transitions et développement de l'emploi. L'éco-anxiété rode et l'essence de la transition, c'est bien de retrouver le goût d'une forme de progrès et une confiance dans l'avenir. Deux décennies d'effort et au bout c'est le Graal, assène François Gemenne, c'est donc le moment de faire des enfants : ils auront 20 ans quand ce monde sera transformé !

Alors faîtes comme vous voulez, mais surtout, croyez à l'action que vous menez là où vous êtes ! Les récits fédérateurs ne se rêvent pas, ils se font dans un ici et maintenant ; il n'y aura pas de transition énergétique dans une approche jacobine, redit le Président de l'ADEME, Sylvain Wasserman.

Notre pays, prendrait-il un virage girondin à la faveur de ces transitions qui nous transforment ?...





Lancement du projet H2ignite par Interreg North Sea Programme 04

La CSRD est-elle une chance pour les PME et les ETI ? 05

Retour sur la Cleantech Open France 2024 06

Décarboner l'industrie : retour sur l'événement FIRE et les innovations en chaleur industrielle 07

L'hydrogène naturel se donne à voir ! 08

Appels à projets et opportunités 09

AGENDA

OCTOBRE

16 PACTE FINANCEMENT DÉCARBONATION - ATEE
Les dispositifs vous permettant d'accélérer votre transition énergétique ? Rendez-vous de 8h30 à 13h30 au CD2E à Loos-en-Gohelle. [Inscription.](#)

17 WEBINAIRE - AIDES FINANCIÈRES, RÉGLEMENTATION ET RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE SUR L'ESPACE PUBLIC.
Avec Esteban Gheniou, Chargé de mission Advenir Formations Hauts-de-France. Rendez-vous le 17 octobre 2024 de 14h à 15h30 sur Livestorm. [Inscription.](#)

NOVEMBRE

19 ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE
Agro-Sphères organise une demi-journée dédiée aux enjeux de la décarbonation et de l'efficacité énergétique dans l'industrie. Rendez-vous le 19 novembre de 9h30 à 12h chez MANERGY au 1095 avenue de Londres à Douvrin. [Inscription.](#)

COLLABORER AVEC LA RECHERCHE : POURQUOI ET COMMENT ?

HDFID organise un webinaire pour présenter des solutions concrètes permettant d'accéder à des expertises de haut niveau, à du matériel de pointe, ainsi qu'à des opportunités de financements importants, tels que le CIR et le CICO. Rendez-vous sur Livestorm le 15 octobre de 11h00 à 12h30 pour tout vous expliquer et vous montrer comment la collaboration avec des chercheurs peut transformer vos projets.

[INSCRIPTION](#)

INFOS AUX ADHÉRENTS

Vous souhaitez recruter ? Pôlénergie vous accompagne ! Après une première participation réussie au Forum Entreprises IMT en 2023, Pôlénergie a le plaisir de renouveler sa participation en 2024. Nous serons également présents au Forum Entreprises JUNIA cette année.

Si vous souhaitez être représenté lors de ces événements, cliquez [ici](#).

Date limite : 18 octobre 2024.

Lancement du projet H2ignite par Interreg North Sea Programme



Pôlénergie était présent à Kiel, en Allemagne, les 18 et 19 septembre pour le lancement du projet Interreg H2ignite avec tous les partenaires : Schleswig-Holstein - Der echte Norden, STRING, Kiel Institute for the World Economy, DFDS Logistics A/S, Europa-Universität Flensburg, Port of Hamburg Marketing, GGZ Drenthe, Lindholmen Science Park, Volvo Group et l'Université de Copenhague.

Le projet H2ignite réunit des partenaires issus de plusieurs pays de la mer du Nord, tels que l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, et la France. Parmi les acteurs clés, on compte des gouvernements régionaux, des instituts de recherche, des universités et des entreprises privées, tous unis pour soutenir le développement de l'hydrogène comme source d'énergie propre.

Dans ce projet européen embarquant de nombreux acteurs de la mer du Nord, l'objectif est de faire émerger de nouveaux modèles économiques autour de l'hydrogène, appliqué aux enjeux de mobilité lourde et de sa logistique. Ainsi, Pôlénergie et ses partenaires ont pour mission de :

- Développer et tester des modèles économiques innovants pour les chaînes de valeur du transport lourd à l'hydrogène décarboné.
- Favoriser le dialogue intersectoriel entre les acteurs publics et privés.
- Promouvoir les innovations politiques en matière d'H2 pour en accélérer le déploiement.

Dans ce cadre, Pôlénergie conduira une étude de faisabilité technico-économique portant sur la conversion des barges naviguant sur le futur Canal Seine Nord à une propulsion hydrogène.



H2ignite

Interreg
North Sea



Co-funded by
the European Union

La CSRD est-elle une chance pour les PME et les ETI ?



Le mouvement patronal Impact France réunissait 3000 dirigeants fin août à la cité internationale universitaire à Paris sur le thème de l'économie de demain. La CSRD fut largement abordée au cours des débats. L'occasion de revenir encore sur ce sujet après plusieurs articles dans notre newsletter (avril 2024, p4 et été 2024, p5) et d'exposer quelques-unes des raisons qui invitent les PME à s'y intéresser dès aujourd'hui de plus près.

Absence de vision, c'est le constat amer d'Alexandra Palt, ancienne directrice de la RSE de L'Oréal et nouvelle présidente du WWF, décrivant un certain désengagement des entreprises vis-à-vis de la transformation de nos économies à la nouvelle donne environnementale. Pour Alexandra, la CSRD se limite à un contrôle de gestion sans vision. Il s'agit donc ici, avec l'aide de bon nombre d'intervenants, de démontrer que la CSRD est largement un outil au service d'une vision du futur de l'entreprise

« La musique a changé », exprime Matthieu Helzer, président du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (CJD) pour signifier que le temps de la stricte quête de performance et de croissance est révolu, conséquemment à la menace écologique, aux transitions sociales et économiques. La CSRD s'invite pour « faire différemment » et préserver l'avenir. C'est donc une opportunité ! Il s'agit à travers elle de ne plus subir le changement mais d'agir en se transformant. Se faisant, les entreprises mettent en œuvre leur responsabilité propre puisque leurs activités, produits, méthodes impactent directement les modes de consommation, les modèles de vivre ensemble et l'environnement. Transformer ses modèles d'affaire n'est pas une chose simple et il est à parier que la pérennité est assurée à ceux qui sauront prendre une longueur d'avance

Comment définir la CSRD : il s'agit d'une directive émise par l'UE, c'est même un volet central du Green Deal. La directive vient « encadrer de manière

contraignante le reporting extra-comptable de l'entreprise ». Contrainte, reporting,... les mots sont lâchés... ! Disons-le autrement : la CSRD veut mettre sur un pied d'égalité des critères extra-financiers avec les critères strictement comptables. Voilà donc l'opportunité ! Loin d'un outil statique, la CSRD invite au contraire à la progression : c'est un outil de transformation des entreprises qui s'impose en colonne vertébrale de celles-ci et soutient les démarches RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Yolande Blondé, associée fondatrice du Cabinet Texonova, explique comment la CSRD, partant d'une idée de reporting, a évolué en un outil exigeant de transformation interne des entreprises. La CSRD invite à se poser les bonnes questions, à prioriser et entrer dans un récit long terme : il est significatif que ses indicateurs soient à 70% composés de narratif, 20% de quantitatif et 10% de tableaux de bord. Le narratif oriente vers un futur durable : il ne s'agit plus de rester sur une dimension de reporting. A titre d'exemple, si un indicateur de parité homme/femme est insuffisant, la CSRD invitera à expliciter le scénario et le calendrier pour le rehausser et atteindre la parité.

La CSRD définit un cadre conceptuel d'analyse des entreprises et propose des normes de gestion et d'orientation claires, compréhensibles par tous les acteurs et permettant une comparaison objective entre entreprises de secteurs différents. Elle vient expliquer comment se structure et se structurera le modèle d'affaire de l'entreprise selon des critères objectifs, sans se limiter à des critères financiers. Elle offre une transparence au management avec l'ensemble de ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs, financeurs, actionnaires). Sa visée est systémique : elle propose une approche globale : raison d'être, stratégie, analyse en double matérialité (comment l'extérieur impacte mon entreprise, et, comment mon entreprise impacte l'extérieur), analyse ACV et durabilité dès la conception du produit, etc.... Elle invite également à des itérations qui font évoluer la stratégie.

La CSRD est une nouvelle grammaire dont tout le monde est invité à comprendre les règles de syntaxe. Aujourd'hui elle s'impose aux entreprises de plus de 250 salariés mais il y a tout intérêt à se mettre d'ores et déjà en mouvement ne serait que parce que mon entreprise est elle-même fournisseur d'une entreprise assujettie et devra se conformer à certaines de leurs requêtes. Elle sera également un outil pour dialoguer avec mon banquier ou mes financeurs qui, à travers elle, détecteront ma capacité à envisager sereinement l'avenir de mon entreprise.

La CSRD fait ainsi bouger les lignes de l'entreprise. Dans le cadre de cette démarche, Xavier Girre, directeur exécutif du groupe EDF, raconte la création d'un conseil des parties prenantes de 13 personnes qui vérifient la cogérance et l'impact de l'activité du groupe. EDF a également rédigé un Pacte fournisseurs dans une logique partenariale qui donne l'obligation d'intégrer dans les appels d'offre du groupe des critères en lien avec la CSRD. De son côté, la MAIF n'a pas attendu la réglementation pour avancer en lançant dès 2023 la création d'un dividende écologique qui flèche 10% des résultats consolidés vers des projets écologiques de type résilience des territoires, biodiversité, résilience de l'habitat de ses sociétaires... Dans ce cas, la CSRD vient confirmer des intuitions qui ont été mises en œuvre en avance de phase.

La CSRD est donc une opportunité pour humaniser nos entreprises, les rendre plus résilientes vis-à-vis du climat mais aussi en associant toutes les parties prenantes dans une vision plus globale, plus intégrée et plus durable.

La question est désormais l'accès du plus grand nombre à la transition que la CSRD vient d'ouvrir.

RETOUR SUR LA CLEANTECH OPEN FRANCE 2024



La 15ème finale du concours CleanTech Open France s'est tenue à Paris le 25 septembre dernier, concours destiné aux start-ups et PME éco-innovantes qui agissent pour la transition environnementale par le développement de technologies propres.

Cet évènement a regroupé plus de 200 personnes pendant une demi-journée chez Bpifrance. Quarante-cinq finalistes ont présenté leur projet devant plus de 100 jurés, répartis dans différentes filières. Neuf lauréats ont été récompensés pour la qualité de leurs projets et leur créativité. Depuis 2010, 680 start-ups (TPE), PME et ETI sont passées par ce concours et composent un fort réseau soutenu par plus de 100 partenaires publics et privés.



Efficacité énergétique : GRIMS ÉNERGIES développe un système de stockage de chaleur novateur utilisant des matériaux à changement de phase.

Énergies renouvelables : OCTOMETHA (Structure des Hauts-de-France) conçoit et

commercialise, de manière simple et robuste, des installations de méthanisation en voie pâteuse adaptées aux besoins des fermes.

Mobilité : CLHYNN propose une technologie de pile à hydrogène vert.

Économie circulaire : EXTRACTHIVE produit des fibres de carbone recyclées grâce à leur procédé innovant PHYre®.

Eau, air et protection de la biodiversité : K-REN propose des housses innovantes développées pour les bateaux et adaptables à certaines structures immergées en réponse au problème du fouling.

Construction et immobilier : CCB GREENTECH développe un matériau de construction biosourcé : le béton de bois.

Agriculture et alimentation : SABI AGRI conçoit et commercialise des tracteurs et des robots 100 % électriques.

Chimie verte et nouveaux matériaux : GUATECS propose une alternative à la production de gants médicaux hypoallergéniques en développant le latex de guayule, premier latex naturel européen.

Digital et IoT : HYLIGHT conçoit et exploite des drones-dirigeables pour l'inspection longue distance des fuites de méthane sur les pipelines ou des défauts sur les lignes électriques.

Lors de la clôture, les témoignages de François Gemenne, professeur à HEC et spécialiste des questions liées à l'environnement, et Lucie Finet, directrice adjointe de La French Tech, ont souligné la pertinence des projets présentés. La transition énergétique, loin d'être une simple contrainte,

doit être perçue comme un défi technologique et industriel qui est capable de refaçonner les cadres économiques et sociaux. Dans cette dynamique, les start-ups jouent un rôle déterminant en démontrant l'efficacité des innovations, facilitant ainsi leur adoption à grande échelle. Il devient donc crucial de promouvoir et diffuser ces technologies pour accélérer leur intégration dans les processus industriels et convaincre les acteurs économiques et politiques de leur importance.



DÉCARBONER L'INDUSTRIE : RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT FIRE ET LES INNOVATIONS EN CHALEUR INDUSTRIELLE

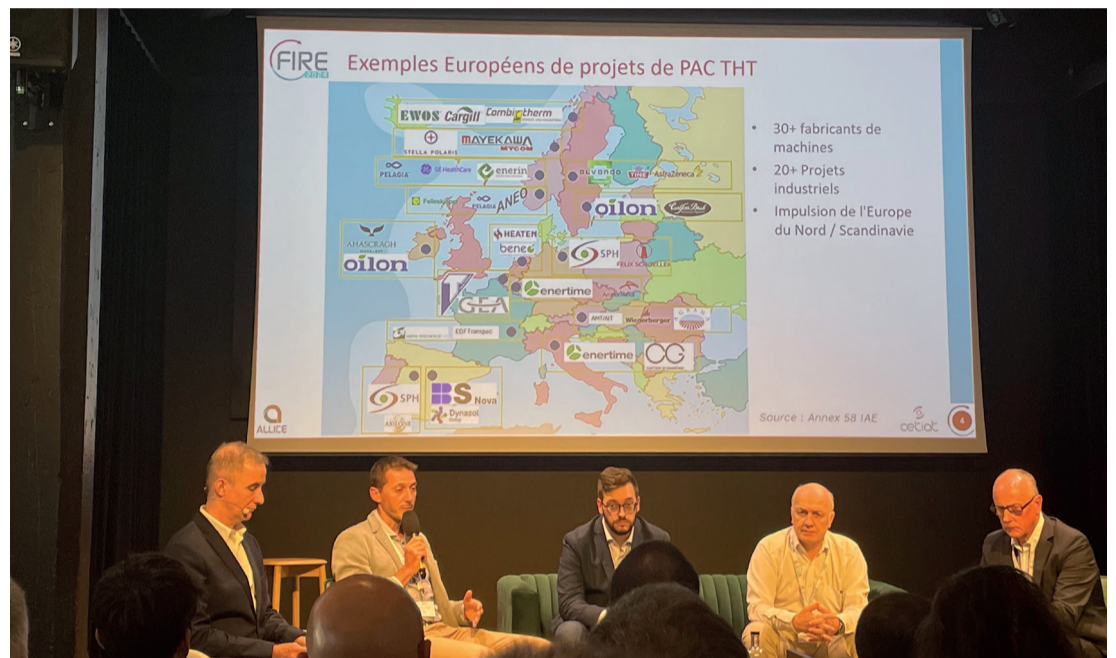
L'événement FIRE sur la chaleur industrielle s'est tenu à Lyon le 19 septembre dernier. Durant cet événement, l'ensemble des aspects essentiels liés à la chaleur industrielle a été abordé au cours de différentes sessions.

Décarboner la chaleur est bien une nécessité : au-delà des efforts de sobriété et d'efficacité énergétique visant à réduire les consommations des industriels, la chaleur reste indispensable au fonctionnement de l'industrie et se doit donc d'être décarbonée. Ainsi, Heineken mise sur le solaire thermique à concentration pour son site de Séville : avec une consommation d'énergie thermique de 56 GWh par an, le site réussit à produire 28,5 GWh grâce à cette technologie qui vient générer de l'eau pressurisée à 160 °C à 9,5 bars ; la surface requise pour le déploiement de la centrale thermique est de 40 000 m².

Alain Robic, directeur commercial d'Astek, l'entreprise responsable de la mise en place de cette solution, a souligné qu'une période d'adaptation de six mois a été nécessaire pour ajuster la centrale aux spécificités du site. Un élément clé de cette solution est le couplage avec un système de stockage thermique, qui améliore le taux d'utilisation de l'énergie et permet de gérer les surchauffes estivales, un défi souvent sous-estimé.

La chaleur se doit ensuite d'être utilisée de manière efficace. Philippe Lucand, représentant de John Deere, a présenté des actions visant à réduire la consommation de gaz pour le processus de peinture en poudre dans l'usine d'Arc-lès-Gray. Avant toute intervention, ce processus consommait 14 GWh de gaz naturel. Uniquement par des mesures organisationnelles, une réduction de 22 % des consommations a été obtenue, notamment par l'amélioration de la productivité de 25 % et l'optimisation des horaires de production. Ces solutions semblent simples, mais il a fallu remettre en question une organisation en place depuis plus de 20 ans. Cela illustre les bénéfices potentiels de la sobriété énergétique, ainsi que l'importance de réévaluer les pratiques établies. Des solutions techniques ont ensuite été adoptées, permettant une réduction supplémentaire de 24 % de la consommation de gaz.

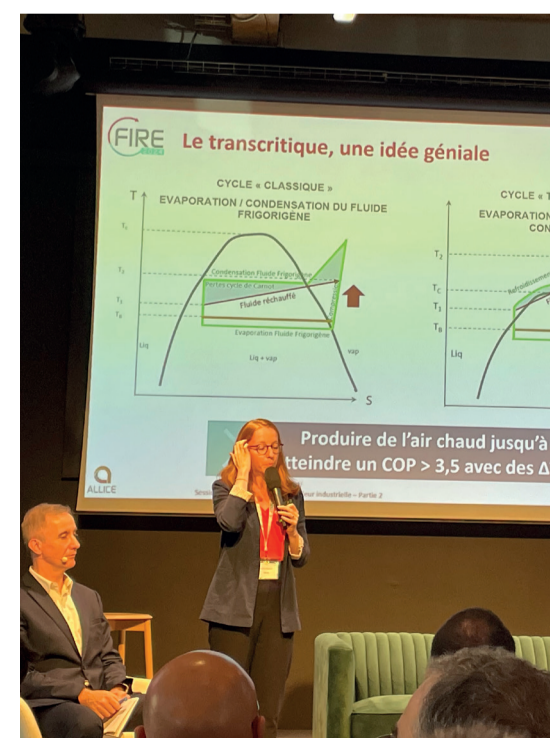
Parmi les actions mises en œuvre, on peut citer la diminution de la température du four pour la gélification de la poudre, ce qui représente un gain de 0,5 GWh par an. Au total, l'ensemble des actions permettra un gain de 7,4 GWh sur les 14 GWh initiaux. La dernière mesure à mettre en place est l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) haute température pour chauffer les bains de traitement de surface.



Décarboner la chaleur, c'est aussi la récupérer : de nombreux projets de pompes à chaleur à très haute température (PAC THT) émergent en Europe, notamment dans le nord et en Scandinavie. En France, l'entreprise WEPA, dans le secteur papetier, a installé une PAC THT (la Transpac) en collaboration avec Dalkia dans son usine de Château-Thierry. La Transpac permet de produire de l'air chaud entre 110 et 140 °C à partir d'une source de chaleur de 55 à 90 °C, avec un coefficient de performance (COP) supérieur à 3,5. Cette technologie est souvent présentée comme une solution clé pour la décarbonation de l'industrie et a atteint un certain niveau de maturité pour les hautes et très hautes températures. Contrairement à de nombreux pays, la France n'est pas au rendez-vous du développement des PAC THT. L'une des principales difficultés réside dans le ratio prix électricité/gaz, qui est plus élevé en France qu'en Scandinavie, où le prix de l'électricité est stabilisé grâce à l'hydroélectricité et où le prix du gaz demeure élevé. Pour assurer la rentabilité des projets de PAC, il est nécessaire d'avoir un prix du gaz élevé et un prix de l'électricité bas, ce qui n'est pas le cas en France. Les industriels français sont donc freinés par des temps de retour sur investissement trop longs et par l'instabilité des prix de l'énergie, laissant de nombreux projets à l'état d'étude.

Cet événement, organisé par ALLICE, a une fois de plus rencontré un franc succès, rassemblant plus de 250 participants et offrant des retours d'expérience concrets de la part des industriels. Cependant, certains d'entre eux ont souligné les difficultés à rendre ces projets économiquement viables en raison des prix actuels du gaz. Pour

favoriser l'émergence de ces initiatives cruciales à la décarbonation de l'industrie, il est essentiel de les envisager dans une perspective à long terme, plutôt que de se concentrer uniquement sur une rentabilité immédiate. Par exemple, en réduisant la consommation d'énergie, les entreprises deviendront moins vulnérables aux hausses de prix, comme celles récemment observées. Les industries devront s'engager dans des projets de décarbonation, qui nécessiteront des temps de retour sur investissement plus longs que ceux auxquels elles sont habituées. Cependant, ces projets seront indispensables pour atteindre les objectifs du Net zéro.



L'HYDROGÈNE NATUREL SE DONNE À VOIR !

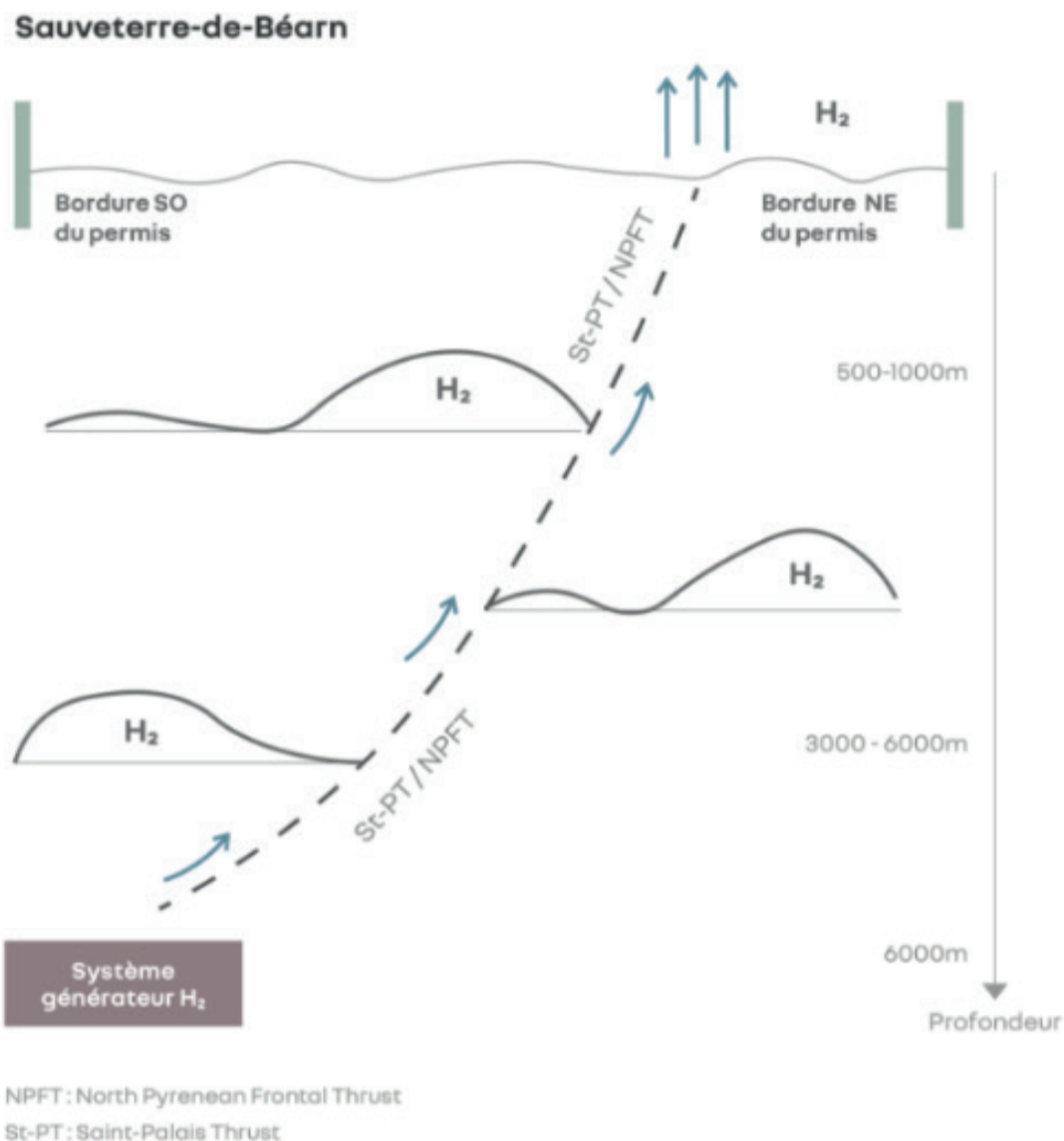
Lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique à Dunkerque, le projet « Sauve Terre H2 », de recherche d'hydrogène naturel, a reçu des mains du journal Hydrogenium un Trophée de l'Hydrogène en même temps que d'autres projets tels que H2V-59 à Dunkerque et GravitHy à Fos sur mer. En France, diverses sources d'hydrogène naturel ont été détectées dans plusieurs zones telles que la Drôme, la Côte-d'Or, la Lorraine, le Cotentin ou encore les Pyrénées ; un vaste travail d'exploration doit être réalisé, mais les gisements seraient gigantesques, précise [Forbes](#) et la démarche recueille toute l'attention de l'Etat. Certes, le Béarn est loin des Hauts-de-France, mais dans la mesure où notre bassin minier est susceptible d'offrir également un gisement d'hydrogène naturel, il nous a semblé intéressant de nous entretenir avec le porteur de projet, Vincent Bordmann, CEO de l'entreprise Terrensis, un ancien du groupe TotalEnergies. Nous reviendrons sur le potentiel gisement des Hauts-de-France et de Lorraine dans un prochain numéro.

Vincent, pourriez-vous présenter votre société ?

Terrensis est une entreprise d'exploration et de production d'hydrogène naturel. Avec sa filiale TBH2 Aquitaine, nous avons ouvert la voie de l'hydrogène naturel (aussi appelé natif ou blanc) en France en obtenant le 23 novembre 2023, un permis exclusif de recherches (PER) d'hydrogène et d'hélium sur une superficie de 225 km² sur 43 communes autour de Sauveterre-de-Béarn (soit l'équivalent d'un carré de 15km de côté). Ce projet de recherche a été nommé « Sauve Terre H² » en référence au nom de la principale commune située sur le permis et aux deux substances principales recherchées qui sont l'Hydrogène et l'Hélium. Terrensis a réalisé une levée de fonds de 1,5 million d'euros auprès de la société d'investissement IDROGENIA, filiale de la holding familiale Groupe Mentor (famille Michaux) ; cette levée de fonds va permettre de débiter les travaux de recherche. Terrensis est une entreprise labellisée Deeptech et French Tech Seed (Bpifrance). Nous avons signé un contrat de collaboration avec le CNRS et sommes adhérents du Pôle AVENIA, le pôle de compétitivité des industries du sous-sol.

Quelles sont les caractéristiques de ce permis ?

C'est un titre minier qui est accordé sur une durée de 5 ans et sur un périmètre limité. Il est renouvelable une fois. Il permet d'explorer le sous-sol. Après découverte d'un gisement, l'hydrogène et l'hélium, qui en tant que substances du sous-sol appartiennent à l'Etat, pourront être extraits et commercialisés au titre d'une concession pour une durée généralement comprise entre 20 et 30 ans, selon l'échéance prévisible de l'épuisement du gisement, la durée initiale ne pouvant excéder 50 ans. Depuis le 13 avril 2022, l'hydrogène natif a



été rajouté dans la liste des substances relevant du régime légal des Mines (Article L111-1 du Code Minier).

D'où provient cet hydrogène naturel ?

Les réactions qui génèrent cet hydrogène dans le sous-sol sont à présent bien connues : il s'agit d'une interaction entre l'eau et les roches, soit par oxydo-réduction au contact de roches riches en minéraux ferreux, soit par radiolyse au contact de roches naturellement radioactives. Dans les deux cas, il s'agit d'une dissociation de la molécule d'eau, entraînant la libération de l'hydrogène qui remonte à la surface, du fait de sa moindre densité. A Sauveterre-de-Béarn, l'hydrogène provient du manteau terrestre (riche en minéraux ferreux tels que olivine et pyroxène). La réaction ne suffit pas à elle seule pour obtenir un gisement exploitable : en plus de la génération naturelle, donc non anthropique, il faut ajouter deux autres conditions : un chemin de migration (un plan de faille par exemple, lui aussi naturellement présent) ainsi qu'un piège avec une couverture faite de couches de sels ou d'argiles capables d'arrêter ou ralentir le flux d'hydrogène et constituer des accumulations d'hydrogène qui se loge dans les pores de la roche.

Comment s'effectuent les recherches ?

TBH2 Aquitaine a commencé ses travaux sur son permis « Sauve Terre H² » par une imagerie du sous-sol. Ainsi, l'intégralité de la superficie explorée est quadrillée à raison d'un à deux points par km² où sont placés des récepteurs et où l'on procède à une échographie du sous-sol. La sismique réflexion a pour objectif d'imager le sous-sol par émission et réception d'ondes acoustiques. En émettant des vibrations, un camion vibreur génère des ondes qui se propagent dans le sous-sol, dont une partie est réfléchiée par différentes formations géologiques rencontrées, c'est le principe de réflexion. L'écho, en revenant vers la surface, est capté par des récepteurs : les géophones. Après traitement et interprétations des images, on obtient ainsi le positionnement et la profondeur des potentiels pièges géologiques, la localisation des chemins de migration, ce qui permettra ensuite de prendre une décision pour forer un puits d'exploration. Seul le forage permettra de définir débit et volumes en fonction des caractéristiques (porosité, perméabilité, dimensions, ...) du gisement où l'hydrogène et l'hélium se sont temporairement accumulés. Il faut avoir une vision dynamique des flux d'hydrogène entre les débits de génération/production, de migration et la capacité des

accumulations transitoires : c'est un peu comme la région des Grands lacs aux Etats-Unis qui constitue une succession d'accumulations (les lacs), tous interconnectés et dont le chemin de migration final est le fleuve Saint-Laurent. Il faut s'imaginer un tel système dans le sous-sol de ce permis, mais avec de l'hydrogène gazeux et non pas de l'eau, en 3D et à beaucoup plus petite échelle bien sûr !

D'autres techniques comme la variation du champ magnétique terrestre, la gravimétrie, et le retraitement de lignes sismiques anciennes, viendront compléter le jeu de données pour affiner le modèle géologique 3D et pour déterminer les lieux potentiels de forage d'un puits d'exploration. Rendez-vous dans 5 ans !



Appels à projets et opportunités

APPEL À PROJETS - Challenge Ambition Energies Hauts-de-France



CHALLENGE AMBITION ENERGIES HAUTS-DE-FRANCE

La transition énergétique est un enjeu déterminant pour les territoires et une nécessité pour l'avenir. Elle repose d'une part sur le développement de technologies de plus en plus performantes (produire des énergies renouvelables en site urbain, développer les capacités de stockage, renforcer les innovations et programmes d'efficacité énergétique...) et d'autre part sur la prise en main de cette transformation par l'ensemble des acteurs publics et privés !

Pour soutenir cette innovation, un nouvel appel à projets est lancé à l'échelle nationale (et au-delà). Il est ouvert à tous types de porteurs de projets (étudiants, micro-entreprise, TPE, PME, ...), qu'importe son lieu d'immatriculation, de résidence ou d'incubation !

Pour candidater :

- Votre solution (ou démonstrateur) répond à une ou des problématiques autour de l'énergie. La liste des thématiques adressables sont consultables sur le site internet.
- Votre démonstrateur doit également avoir atteint le niveau TRL 4 et s'intégrer à SG CAPITOLE.

SG CAPITOLE

L'ambition du site démonstrateur SG CAPITOLE est de créer un projet permettant d'imaginer ce que pourrait être, dans le futur, un réseau multi-sources à grande échelle et de le transposer à la taille d'une commune complète.

Date de clôture : 31/12/2024
Pour en savoir plus cliquez [ici](#).

APPEL À PROJETS - Études sur le déploiement d'écosystèmes et d'usages de l'hydrogène



Ce dispositif a pour but d'accompagner 4 types d'études différentes : des études de pré-faisabilité d'usages non standards de l'hydrogène, des études d'opportunité et de faisabilité de déploiement d'écosystème hydrogène et des études stratégiques à l'échelle d'un territoire.

Etes vous concerné ?

Ce dispositif s'adresse aux :

- Entreprises qui souhaitent développer de nouveaux usages de l'hydrogène et étudier le déploiement d'un écosystème de production, distribution et consommation d'hydrogène en tant que consommateur d'hydrogène.
- Collectivités qui souhaitent étudier le déploiement d'un écosystème de production, distribution et consommation d'hydrogène en tant que consommateur d'hydrogène et qui souhaitent mener une étude stratégique de déploiement de l'hydrogène sur leur territoire.

Date de clôture : 21/10/2024
Pour en savoir plus cliquez [ici](#).

APPEL À PROJETS - Conjoint 2024 du CETPartnership



Le partenariat CET vise à favoriser la transition vers une énergie propre et à contribuer à l'objectif de l'UE de devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050, en regroupant les financements RDTI nationaux et régionaux pour une grande variété de technologies et de solutions système nécessaires pour réaliser la transition.

L'appel conjoint 2024 du CETPartnership est l'appel cofinancé dans le cadre du CETPartnership. Pour couvrir différents sujets et types de RDI, l'appel est structuré en modules d'appel, visant différentes technologies et/ou systèmes énergétiques ainsi que des approches orientées vers la recherche et l'innovation sur différents niveaux de maturité technologique (TRL), se complétant et se complétant mutuellement.

L'appel conjoint CETPartnership 2024 comprend deux parties :

- Partie internationale : l'appel international se déroule en 2 étapes : soumission d'une pré-proposition suivie d'une invitation à soumettre une proposition complète.
- Volet national/régional : tous les partenaires du projet seront évalués selon les critères et exigences d'éligibilité nationaux/régionaux. Plusieurs organismes de financement exigent la soumission d'une proposition au niveau national/régional.

Date limite de soumission des pré-propositions : 21/11/2024
Pour en savoir plus cliquez [ici](#).